

MANAGER DE COMMERCE

➤ OBJECTIFS DU POSTE

Dans le respect de ces orientations, le manager du commerce participe, en lien avec l'Établissement Public Territorial, à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation du commerce sur le territoire en prenant en considération des préoccupations d'ordre économique, social, culturel, urbanistique. Il pilote la politique de développement commercial de la Ville en collaboration étroite avec la direction générale des services, la direction développement local et projets transversaux, la direction Santé Solidarité Emploi. Il est le relais auprès de la collectivité et des partenaires (CCI, CMA, État, Région, Département, etc.). Il assure la coordination et la mise en œuvre des actions. Il organise et anime des réunions et oriente et accompagne les porteurs de projets.

➤ ACTIVITES PRINCIPALES

- Concevoir, piloter et mettre en œuvre le plan stratégique de développement commercial et économique de la Ville qui répond aux objectifs de développement de l'offre existante et de modernisation de celle-ci ;
- Mobiliser et accompagner les commerçants en étant leur référent de proximité et en assurant l'animation commerciale ;
- Orienter les porteurs de projets (commerçants, artisans, activité de service) vers les acteurs locaux (ex : MIEL, MDE,...).
- Accompagner les porteurs de projets dans leurs relations avec les services municipaux, communautaires et avec les bailleurs des locaux commerciaux ;
- Assurer une prospection commerciale pour identifier des porteurs de projets à même d'apporter une dynamique commerciale conforme aux orientations politiques.
- Proposer des orientations pour atteindre l'objectif de n'avoir aucun rez-de-chaussée vacant ;
- Faciliter et entretenir le travail partenarial engagé par la Ville avec la CCI, la CMA, toutes associations de commerçants, etc.
- Mener tous types de contrôles sur l'activité commerciale en lien avec les autorités compétentes (ex ; URSSAF)
- Participer au traitement des DIA touchant le droit de préemption urbain (murs, baux et fonds de commerce);
- Contrôler l'occupation du domaine public par les commerçants et participer à l'instruction des demandes.
- Participer à l'instruction des demandes liées aux enseignes et à la publicité.
- Participer à la promotion et à l'attractivité du territoire

➤ POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- Rattachement hiérarchique à la direction Développement local et projets transversaux.

➤ RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

- Ligne hiérarchique.
- Le Maire et l'élu de secteur.
- Le directeur de Cabinet.
- Les responsables de services et d'équipements.
- Les partenaires institutionnels (structures intercommunales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, autres collectivités, ...), économiques et sociaux de la collectivité.
- Commerçants.
- Porteurs de projets.
- Bailleurs.

➤ SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Capacité d'analyse, synthèse, prospection, compréhension des orientations municipales.
- Capacité à fédérer les acteurs et à faire vivre un réseau.
- Rédaction d'actes administratifs.

- Maitriser les outils bureautiques et les nouvelles technologies.
- Connaissance du mode de fonctionnement des collectivités territoriales.

➤ **CONNAISSANCES ASSOCIEES**

Développement local	Communication, aptitude relationnelle	Maitrise des outils de bureautique	Compétences en aménagement	Conduite et méthodologie de projet	Organisation et fonctionnement interne de la collectivité
3	3	2	2	2	2

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

➤ **EXPERIENCE CONSEILLEE POUR L'EXERCER**

- Licence / Master en Sciences Humaines et Sociales (ex : Géographie, Histoire, Aménagement, Urbanisme, Droit, Sociologie, Management, Economie, etc.)
- Expérience professionnelle très fortement recommandée sur un poste similaire.

➤ **CORRESPONDANCES STATUTAIRES EVENTUELLES, REMUNERATION ET GRATIFICATIONS**

- Filière administrative, catégorie A, cadre d'emplois des Attachés territoriaux ou catégorie B, cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux
- Ouvert aux contractuels
- Groupe de fonction : Fonction de pilotage, d'expertise ou d'animation d'une politique publique sans encadrement
- Traitement indiciaire + Indemnité de Résidence + NBI (agent titulaire)
- RIFSEEP : IFSE (Groupe de fonction) + CIA + Prime de Vie Chère

➤ **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Poste à temps complet : 37h hebdomadaires avec RTT (heures supplémentaires possibles selon nécessité de service et récupérables).
- Déplacements réguliers sur tout le territoire communal à prévoir.
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public, notamment réunions en soirée.
- Prévention médicale requise :
 - ✓ Travail sur écran informatique (50% du temps)
 - ✓ Déplacements sur le terrain (40% du temps)

Fiche de poste mise à jour le 04/12/2023

Notifiée àle.....